



COMMISSION CYCLISTE DE LA HAUTE-GARONNE  
10 boulevard Marcel DASSAULT – 31770 COLOMIERS  
Tél : 05.34.36.12.40

DECRET N° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou  
ouvertes à la circulation publique.

**DEMANDE D'AVIS A LA FEDERATION DELEGATAIRE – F.F.C –**

**IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR :**

CLUB.....

SIEGE SOCIAL .....  
.....  
.....

N° AFFILIATION à la FSGT.....

PRESIDENT de L'ASSOCIATION OU RESPONSABLE DE LA MANIFESTATION :

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....  
.....  
.....

Tél : ..... Courriel.....

**INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION :**

NOM de l'EPREUVE : .....

DATE DE L'EPREUVE : .....

TYPE DE L'EPREUVE : COURSE EN LIGNE  EN CIRCUIT  NOCTURNE

CIRCUIT ≤ à 12 Km  CIRCUIT > à 12 Km et < à 20 Km  CIRCUIT >20 Km

PAR ETAPES  CONTRE LA MONTRE  CYCLOSPORTIVE

LIEU DE DEPART : .....DEPARTEMENT.....

LIEU D'ARRIVEE : .....DEPARTEMENT.....

Distances, nombre de tours, catégories, heures de départ voir règlement en pièce jointe,

NOMBRE DE CONCURRENTS OU D'EQUIPES ATTENDUS : .....

PARTICIPANTS : Licenciés FSGT uniquement  Non licenciés F.S.G.T

Certificat médical et proposition d'une assurance en « individuelle » pour les non-licenciés F.S.G.T Oui

ASSURANCE R.C ORGANISATEUR : OUI

PORT DU CASQUE RIGIDE OBLIGATOIRE : OUI

VEHICULES SUIVEURS :

Voiture ouvreuse  Voiture « balai »

Nombre et types des véhicules d'accompagnements affrétés par l'organisation : .....

SIGNALISATION DU PARCOURS : FLECHAGE AU SOL  AUTRES DISPOSITIONS

NOMBRE DE SIGNALEURS EQUIPES D'UN CHASUBLE HAUTE VISIBILITE ET D'UN K10 :.....  
(Positionnement des signaleurs, voir plan joint en annexe).

**MOYENS DE SECOURS :**

ORGANISME(S) DE SECOURS IMPLIQUE(S) :.....

SECOURISTES PSC1 (prévention et secours Civique Niveau 1) nombre :..... Véhicule

DPS P.E retenu (Dispositif Prévisionnel de Secours Petite Envergure): STATIQUE  DYNAMIQUE

MIXTE  AMBULANCE OUI  Nbre : ..... NON

MÉDECIN (pour circuit 20 km ou plus – étapes ou ville à ville) coordonnées :.....

MOYENS DE LIAISON :.....

RESPONSABLE SECURITE :.....

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

La FSGT organise différents types d'épreuves sur la voie publique comportant l'édition de classements. Le nombre de participants est limité.

Toutes ces épreuves se déroulent dans le respect des règlements techniques émanant de la commission National des Activités vélo de la FSGT qui s'inscrivent dans le respect du règlement de la fédération délégataire et des textes en vigueur.

Le signataire de la présente certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.

FAIT à ..... LE .....

Pièces jointes :

Parcours avec positionnement des signaleurs et emplacement des secours.

Règlement épreuve cycliste FSGT.